

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE COTE D'OR
COMMUNE DE FLACEY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FLACEY**

Séance du 27.06.2024

Nombres de membres :

Afférents au C.M : 11

En exercice : 10

Votants : 9

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEMAISON Patrice, Maire.

Présents :

AUDIFFRED Rémy, AVOSCAN Denis, BIANCHI Nicolas, BORNOT Didier, COUCHOT Didier, CUDRY Elisabeth, DEMAISON Patrice, RAMEAU Didier, THIBAUT Noël.

Excusé : VAXILLAIRE Philippe

Secrétaire de Séance : CUDRY Elisabeth

Date de la convocation : 20.06.2024

**Association Foncière de Marsannay-le-Bois → Avis sur la possible participation
financière de la commune de Flacey à la réalisation de tout ou partie des travaux
connexes**

Par envoi reçu le 4 mai dernier, le Président de la Commission et par délégation, le secrétaire a transmis le projet de l'Association Foncière de Marsannay-le-Bois sur la possible participation financière de la commune de Flacey à la réalisation de tout ou partie des travaux connexes.

Le maire informe que le projet prévoit un coût des travaux de 17 600,21 € TTC moins une subvention du Conseil Départemental de la Côte d'Or de 2 482,52 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

REFUSE de participer au financement des travaux connexes au motif que la commune de Flacey ne fait pas partie de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Marsannay-le-Bois.

certifiée exécutoire
suite à la transmission
en Préfecture le :

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrice DEMAISON

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposée le :

13 AOUT 2024

